

Document d'Informations Clés (DIC)

OBJET

Ce document fournit aux investisseurs les informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à (i) comprendre en quoi consiste le produit (ii) mesurer quels risques, coûts, gains potentiels et pertes sont liés à ce produit et (iii) vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Classe d'actions F d'investisseurs d'EdR Private Equity Select Access Fund III S.A., SICAV-RAIF, Kennet VI Sub-Fund (le "Fonds")

Le Fonds est un compartiment de EdR Private Equity Select Access Fund III S.A., SICAV-RAIF, une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg en tant que société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement alternatif réservé, établie et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg.

Concepteur du PRIIP :	Edmond de Rothschild Private Equity Luxembourg S.A.	Numéro unique du Produit:	FEEKENVI05
Adresse :	4, rue Robert Stumper L-2557 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg	Pour plus d'informations merci de contacter la Société de Gestion :	Tel +352 26 74 22 1 www.cbrm.lu

Autorité compétente du concepteur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour pour la dernière fois le 11/05/2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Le fonds est un compartiment d'EdR Private Equity Select Access Fund III S.A., SICAV-RAIF, une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg en tant que société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement alternatif réservé, établie et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, dont le siège social se situe au 4, rue Robert Stumper, Grand-Duché de Luxembourg. Le Fonds est un fonds d'investissement alternatif, au sens de la directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (la "DGfIA"), telle que transposée au Grand-Duché de Luxembourg par la loi du 12 Juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (la "Loi GFIA"), telle que modifiée. Edmond de Rothschild Private Equity Luxembourg S.A. (le "GFIA") s'est vu confier les activités de gestion de portefeuille et du risque du Fonds.

OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est d'investir la totalité de ses actifs, après déduction de tous les frais et dépenses, y compris, entre autres, les frais d'organisation, les honoraires, les débours, les frais remboursables ou toute autre dépense, dans Kennet VI SCSp, une société en commandite spéciale luxembourgeoise établie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B267070 (ci-après le "Fonds Maître"). Le Fonds Maître est géré par son associé commandité, Kennet VI Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 4, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et qui est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B266775.

La stratégie d'investissement du Fonds Maître consiste à investir dans des sociétés de croissance fournissant des produits et/ou des services technologiques qui tirent parti de la technologie et dont le siège social ou une partie importante des activités se situe dans les juridictions européennes autorisées (telles que définies dans la documentation juridique du Fonds Maître) ou en Amérique du Nord.

Le Fonds Maître cherche à être le premier investisseur institutionnel à détenir des participations minoritaires ou majoritaires importantes et cible les entreprises dont la croissance annuelle des ventes est comprise entre 30% et 100%. L'accent est mis sur le soutien aux entreprises "bootstrapped", c'est-à-dire aux entreprises qui ont réalisé des revenus significatifs sans financement institutionnel important. Les perspectives d'investissement sont évaluées en fonction de leur potentiel, selon l'évaluation du groupe Kennet, à maintenir leur taux de croissance et à générer un rendement brut attendu de 3x en 3-5 ans grâce à une utilisation efficace du capital.

Le Fonds Maître investira dans des participations majoritaires et minoritaires dès lors qu'elles offrent suffisamment d'influence dans la gestion afin de sécuriser la position du Fonds Maître comme investisseur actif impliqué dans la gestion de projet ou la supervision pour permettre le contrôle significatif sur les aspects clés des affaires et d'offrir son expertise financière et de gouvernance aux investissements cibles.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement européen SFDR et prend en compte le risque de durabilité. Il ne réalise pas d'investissement aligné avec la Taxinomie européenne.

Pour plus de détails sur les objectifs d'investissement et la stratégie du Fonds, veuillez vous référer à la documentation juridique du Fonds.

INVESTISSEURS DE DETAIL CIBLES

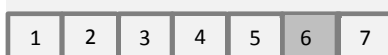
Le Fonds est commercialisable uniquement auprès d'investisseurs qualifiés qui ont la capacité financière et la volonté d'accepter les risques et la faible liquidité inhérente à un investissement dans le Fonds et qui ne requièrent pas la disponibilité de leur investissement. Ces investisseurs doivent avoir suffisamment d'expérience et/ou de connaissance théorique des fonds de Private Equity, être désireux d'investir dans un investissement fermé, capables d'assumer la perte de la totalité de leur investissement et avoir un horizon d'investissement à long terme.

DUREE

Le Fonds est établi pour une durée limitée de dix (10) ans à partir de la date de Commencement du Fonds Maître (telle que défini dans la documentation juridique du Fonds Maître), avec possibilité d'étendre le terme par décision unique du conseil d'administration si des extensions sont nécessaires au niveau du Fonds Maître et avec la possibilité pour le conseil d'administration de décider une fin anticipée dépendant du calendrier de sorties du Fonds Maître.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques



L'indicateur de risques est déterminé selon les hypothèses suivantes : (i) détention du produit pendant 10 ans, (ii) pas de retour sur investissement de manière anticipée et (iii) pas de liquidité du produit pendant cette période sans une décote significative, impactant fortement le retour sur investissement.

← Risque plus faible Risque plus fort →

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 6 sur 7 : cela correspond à la seconde catégorie de risque la plus élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de Performance

Investissement € 10.000

10 ans (période de détention recommandée)

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12,316
	Rendement annuel moyen ¹ (%)	3.75%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 15,511
	Rendement annuel moyen ¹ (%)	10.63%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 22,297
	Rendement annuel moyen ¹ (%)	20.19%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 29,181
	Rendement annuel moyen ¹ (%)	28.76%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10.000². Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de la performance du marché et de la durée de détention du présent produit d'investissement.

Le scénario de tensions, le plus défavorable présenté ici, montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Néanmoins, il ne prend pas en compte la situation où vous perdriez la totalité de votre investissement. Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte tous les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE T'IL SI LE FONDS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les pertes ne sont pas couvertes par le régime de garantie ou de compensation de l'investisseur. De plus, Edmond de Rothschild (Europe) S.A., en sa qualité de banque dépositaire du Fonds responsable de la bonne garde des actifs du Fonds (le « Dépositaire »), présente un potentiel risque de défaut si les actifs du Fonds tenus par le Dépositaire sont perdus. Toutefois, ce risque de défaut est limité en raison des règles énoncées à l'article 19 de la Loi GFIA et dans le Règlement Délégué (UE) 231/2013 de la Commission qui impose une ségrégation des actifs entre ceux du Dépositaire et ceux du Fonds. Le Dépositaire est responsable envers le Fonds ou les investisseurs du Fonds de la perte d'un instrument financier conservé par lui ou par l'un de ses délégués, à moins que le Dépositaire ne puisse démontrer que la perte est née d'un événement extérieur et indépendant d'un contrôle satisfaisant de sa part. Pour toute autre perte et conformément à la Loi GFIA et toutes autres règles et régulations applicables, le Dépositaire doit être tenu responsable en cas de négligence ou de manquement intentionnel à l'accomplissement de ses responsabilités et de ses obligations.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les coûts totaux du Fonds incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les frais supportés par le fonds ont une incidence sur le rendement de votre investissement.

Ces montants excluent les pertes ou décotes potentielles d'un rachat anticipé.

Les chiffres sont calculés sur une hypothèse d'investissement de EUR 10.000 et sont des estimations qui peuvent être amenées à changer dans le futur.

Ils ne prennent pas en compte votre charge d'impôt personnelle ni tous les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur qui peuvent également impacter votre retour sur investissement. Votre conseiller ou distributeur vous fournira des informations sur ces coûts et leurs impacts sur votre investissement dans le temps.

Investissement € 10.000

Coûts totaux

Impact annuel des coûts sur le rendement

Sortie après 10 ans

-€ 4,096

8.29%

1 Le taux net de rendement interne (« TRI net ») pour l'investisseur est une méthode de calcul des rendements utilisée dans le capital investissement pour comparer la profitabilité d'un investissement et correspond à un taux de rendement annuel. Le pourcentage de rendement pour les investisseurs est déterminé selon le montant et la date de chaque appel de Fonds et chaque distribution du Fonds. Le terme « net » reflète l'impact des coûts sur la performance des investissements du Fonds.

2 Cette somme est considérée comme étant votre engagement maximal dans le Fonds, appelé tout au long de la vie du produit, et tenant compte des distributions futures réalisées par le Fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement prévue dans les statuts du Fonds selon les différentes catégories de coûts.

		%	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.00%	Montant maximum prélevé lors de différentes distributions et à l'échéance du Fonds
	Coûts de sortie	0.00%	Montant maximum prélevé lors de différentes distributions et à l'échéance du Fonds
Coûts récurrents	Coûts de transaction & d'abandon sur le portefeuille	0.15%	Frais éventuellement encourus lors des investissements et désinvestissements du Fonds
	Autres coûts récurrents	4.83%	Frais encourus périodiquement pour gérer le Fonds et ses investissements
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0.00%	Non applicable
	Commission d'intéressement	3.30%	Part des distributions due aux investisseurs spéciaux correspondant à 20% des distributions cumulées dues aux investisseurs en vertu de l'article 11.1 des statuts du Fonds

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER LE PRODUIT ET PUIS-JE EFFECTUER UN RACHAT ANTICIPE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 10 ans

Le Fonds est un fonds fermé, signifiant par là que les parts ne peuvent pas être remboursées sur demande des investisseurs avant la liquidation du Fonds. La durée minimale de détention est en principe de 10 ans à compter de la Date de Commencement du Fonds Maître, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ».

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal, email ou fax.

Edmond de Rothschild Private Equity Luxembourg S.A.

4, rue Robert Stumper

L-2557 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

<https://www.edmond-de-rothschild.com/en/Pages/Information-Reglementees-EdRPE.aspx>

Tel.: +352 26 74 22 1

Fax: +352 26 74 22 99

E-mail: cbrm@edr.com

Les réclamations doivent être adressées par écrit à la personne en charge des réclamations (par courrier postal, email ou fax).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations contenues dans ce DIC sont complémentaires des statuts du Fonds, qui doivent être communiqués aux investisseurs avant leur souscription et acceptés par ceux-ci. Des informations complémentaires peuvent être obtenues gratuitement auprès de la Société de Gestion.